

**C.C.A.S DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers :

en exercice	9
présents	6
votants	7

l'an deux mille vingt trois
le vingt-neuf mars à dix-sept heures trente
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74)
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Eddi ETIENNE, vice-président.

Date de convocation : 21 mars 2023

OBJET :

Budget Primitif 2023

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE

- 5 AVR. 2023

COURRIER ARRIVÉ

PRESENTS : M. ETIENNE, Mmes ESPINASSE, PAGET, RANGHIERO, VAUDEY, BOCHATAY

ABSENTS REPRESENTES : Mme MICHEL donne procuration à Mme PAGET

ABSENTS : M. GAILLARD, Mme BURNIER

Monsieur le Vice-Président fait la lecture du dossier financier concernant le Budget Primitif 2023 du C.C.A.S.

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le 22 février 2023,
Après discussion, le Conseil d'Administration :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 du C.C.A.S. qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à 29 296,65 € en section de fonctionnement après reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 (section d'investissement : 0).

**. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.**

**Le Vice-Président du C.C.A.S.
Eddi ETIENNE**